

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 217

Objet : Taille et nettoyage des haies de charmilles sur la voie verte de Chamant.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Considérant qu'il est important de procéder à la taille des massifs le long de la voie verte de Chamant, ainsi qu'au désherbage de l'ensemble des pieds de haies, afin de garantir un espace propre, entretenu et agréable pour les usagers de la voie verte.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition N° DV2603444 de la société Jardin Décor, dont le siège est situé sise 625, avenue de la gare, 60320 Béthisy Saint Pierre, pour un montant de 881.38 € HT, soit 1 057.66 € TTC.

- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise),
 - La société Jardin Décor.

Fait à Senlis

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 17 SEP. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 17 SEP. 2026





Jardin Décor
Paysagistes conseil

625, Avenue de la Gare 60320 Bethisy Saint Pierre

Tél. 03 44 39 76 84

email : contact@jardin-decor-paysagiste.com Site : www.jardin-decor-paysagiste.com

Code client : 411SENLIS1
Email : accueil@ccsso.fr
elias.mateo@ccsso.fr
jerome.lefeuve@ccsso.fr
Bureau : 03 44 99 08 63
Mobile 1 : 06 72 86 38 25
SIRET/SIREN : 20006697500067

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Date : 10/09/2026

Page 1/2

Devis N° DV2603444

Taille de haies de charmilles voie verte de Chamant

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT
Taille des haies	21.00	Unité		
Taille sur les 3 faces de la haie				
Ramassage des produits de taille et évacuation en décharge.				
Nettoyage du chantier.				
Frais de décharge avec déduction fiscale	1.00	Unité		
Chargement et dépôt des déchets en décharge contrôlée				
<u>Taille des haies de charmilles (voie verte Chamant)</u>	1.00	Unité		
Mise en place de cônes de protections.				
Taille des haies sur les deux côtés et le dessus et de l'ilot de graminées proche du transformateur (feu tricolore)				
Désherbage de l'ensemble des pieds de haies.				
Ramassage des produits de taille et chargement sur camion pour évacuation en décharge				
Nettoyage du chantier.				
Attention intervention à réaliser en repos végétatif les végétaux ont beaucoup soufferts de cet été				

Devis N° DV2603444

Taille de haies de charmilles voie verte de Chamant

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT

Ce devis est valable 3 mois soit jusqu'au 09/12/2026

Le client accepte que les prix des postes concernant les matières premières soient réévalués de la différence constatée entre le prix des fournitures pris en compte lors de l'élaboration du présent marché et le prix effectivement pratiqué par le fournisseur de produits au moment de la livraison.
Le présent devis pourra faire l'objet d'un avenant s'il entraîne des travaux complémentaires.

En cas d'acceptation, merci de nous retourner le devis daté et signé, accompagné d'un acompte de 30% soit 317.30€

Couverture responsabilité civile AXA 0000011338502104

Mode de règlement : Chèque

Date d'échéance : 20/09/2026

BANQUE : CREDIT AGRICOLE

IBAN : FR76 1870 6000 0050 3211 0012 644

BIC : AGRIFRPP887

Base HT	Taux	Montant TVA
881.38	20.00 %	176.28

Total HT :	881.38 €
Total TVA :	176.28 €
Total TTC :	1 057.66 €
Net à payer :	1 057.66 €

Bon pour accord

Date :

Signature